

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal
  - 3.1 Séance ordinaire du 14 mars 2022
- 4- Période de demandes verbales
- 5- Administration
  - 5.1 Approbation des comptes payables et payés
  - 5.2 Dépôt - Rapport d'audit de conformité - Transmission des rapports financiers
  - 5.3 Congrès ADMQ 2022 – Autorisation pour l'inscription de la DG et de la DGA
  - 5.4 Office municipal d'habitation Matawinie – Adoption du budget révisé 2022
  - 5.5 Reconnaissance du 17 mai comme « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie »
  - 5.6 Proclamation - Semaine de la santé mentale 2022
- 6- Travaux publics
  - 6.1 Embauche du directeur des travaux publics
  - 6.2 Demande au MTQ – Entretien printanier
  - 6.3 M. André Bernatchez - Acquisition d'un bout de rue – Modification de la résolution #60-03-21
  - 6.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #662-2022 – Fermeture de rue
- 7- Sécurité publique
  - 7.1 Dépôt de la déclaration DSI-2003 au Ministère de la sécurité publique
  - 7.2 Accueil de la démission de M. Jean-Philippe Nicole
  - 7.3 Remplacement de la motoneige pour le SUMI (Service d'urgence en milieu isolé)
- 8- Urbanisme et environnement
  - 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Mars 2022
  - 8.2 Accueil temporaire de l'écocentre de Sainte-Marcelline-de-Kildare – Saison 2022
  - 8.3 MRC de Matawinie - Dépôt du bilan des Résidus domestiques dangereux (RDD) 2021
  - 8.4 MRC de Matawinie - Dépôt du bilan des textiles 2021
  - 8.5 Demande pour nom d'une nouvelle rue – Chemin de la Lune
  - 8.6 Demande de modification au règlement de zonage #526-2012 – Location court terme V1-308
  - 8.7 Dépôt – Déclaration annuelle des prélèvements d'eau
  - 8.8 Adoption du règlement #657-2022 - Modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de permettre l'usage « Hébergement de la classe récréotouristique dans la zone V1-301 »
  - 8.9 Adoption du règlement #656-2022 - Modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de modifier la hauteur d'un bâtiment dans la zone FV-903
  - 8.10 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement #660-2022 - Règlement modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de permettre les projets intégrés résidentiels dans la zone FV-903

- 8.11 Adoption du premier projet de règlement #660-2022 - Règlement modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de permettre les projets intégrés résidentiels dans la zone FV-903
- 8.12 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement #661-2022 - Règlement modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de modifier les usages permis dans la zone V1-301
- 8.13 Adoption du premier projet de règlement #661-2022 - Règlement modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de modifier les usages permis dans la zone V1-301
- 8.14 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #663-2022 – Abrogeant le règlement #534-2012 concernant la protection et l'accès au Lac Cloutier
- 8.15 Nomination du Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

9- **Culture et Loisirs**

- 9.1 ARLPHL - Adhésion 2022-2023
- 9.2 CDBL – Adhésion 2022-2023
- 9.3 Cyclofest - Demande d'autorisation pour passage sur nos routes
- 9.4 Appel de candidatures – Prix Hommage aînés – Édition 2022

10- **Période de questions**

11- **Levée de la séance**

Les séances du conseil se tiendront à la salle A du Pavillon du Village, et ce, jusqu'à nouvel ordre.  
Les mesures sanitaires en vigueur devront être respectées pour y assister.

*Toutes les séances ordinaires du conseil municipal se font habituellement à la salle du conseil à 20 heures.*